

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DU MASTER INFORMATIQUE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRESIDENT

DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,
Vu les statuts de l'EPE UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen du Master Informatique de l'ISIMA comme suit :

1^{ère} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : Tous

Membres du jury :

Olivier RAYNAUD, Président du jury, MCF
Engelbert MEPHU NGUIFO, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Farouk TOUMANI, PU
Lhouari NOURINE, PU
Fatiha BENDALI-MAILFERT, MCF
Alexandre GUITTON, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : Système d'information et d'aide à la décision (SIAD)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Lhouari NOURINE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
David HILL, PU
Alexandre GUITTON, PU
Fatiha BENDALI-MAILFERT, MCF
Sophie LACHENAUD, PRCE
Roselyne HENRY, PRCE

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Mourad BAIYOU, Chercheur
Alexandre GUITTON, PU
Fatiha BENDALI-MAILFERT, MCF
Mamadou KANTÉ, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : Génie logiciel, intégration d'applications (GLIA)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Lhouari NOURINE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
David HILL, PU
Alexandre GUITTON, PU
Anne IOTZ, PRCE
Yannick LOISEAU, MCF

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Pascal LAFOURCADE, PU
Mamadou KANTÉ, MCF
Gérard CHALHOUB, MCF
Yannick LOISEAU, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : International of computer science (ICS)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Hervé KERIVIN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
David HILL, PU
Alexandre GUITTON, PU
Mourad BAIYOU, Chercheur
Lhouari NOURINE, PU
Pascal LAFOURCADE, PU

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Mourad BAIYOU, Chercheur
Alexandre GUITTON, PU
Annegret WAGLER, MCF
Christian LAFOREST, PU
Lhouari NOURINE, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : Développement, 3D et intelligence artificielle

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Antoine VACAVANT, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
Lhouari NOURINE, PU
David HILL, PU
Pascal LAFOURCADE, PU

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Lhouari NOURINE, PU
David HILL, PU
Gérard CHALHOUB, MCF

Article 2 :

Le Directeur Général de l'EPE UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/10/2022



PO

Le Président ~~Le Directeur Général des Services~~

Mathias BERNARD

Frédéric PAQUIS

- Transmis au contrôle de légalité le

- Publié le

11 OCT. 2022

11 OCT. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.